

4. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

2015	11	01
année	mois	jour

endroit : 3127, chemin Capelton

endroit : _____

section de vote (n^{os}) 1 à 2

section de vote (n^{os}) _____ à _____

endroit : _____

endroit : _____

section de vote (n^{os}) _____ à _____

section de vote (n^{os}) _____ à _____

endroit : _____

endroit : _____

section de vote (n^{os}) _____ à _____

section de vote (n^{os}) _____ à _____

5. renseignements sur le vote par correspondance :

- le ou les bulletins de vote doivent être reçus au bureau du président d'élection au plus tard à 16 h 30

le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin soit le :

2015	10	30
année	mois	jour

 ;

- les électeurs pouvant voter par correspondance qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec le président d'élection afin de les obtenir à compter du sixième jour

précédant celui fixé pour le scrutin soit le :

2015	10	26
année	mois	jour

 , aux jours et aux heures suivants :

Jour : lundi au vendredi , de : 10 h à : 12 h ;

Jour : lundi au vendredi , de : 13 h à : 16 h ;

Jour : _____ , de : _____ à : _____ ;

Jour : _____ , de : _____ à : _____ ;

Jour : _____ , de : _____ à : _____ .

Pour plus d'information, vous pouvez me joindre ou joindre mon adjoint, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection
Adresse : 3125, chemin Capelton
North Hatley, QC
J0B 2C0

Adjoint
Adresse : _____

Numéro de téléphone : 819 842-2754

Numéro de téléphone : _____

6. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit : 3127, chemin Capelton, North Hatley, QC J0B 2C0

date : 1 novembre 2015

heure : 20 h

Signature

Donné à _____

Village de North Hatley
Municipalité

Président d'élection

, le

2015	10	22
année	mois	jour